



**Compte-Rendu
Conseil d'Administration
lundi 7 février 2011**

Mairie de Tulle – salle des Mariages (1^{er} étage)
De 17h45 à 18h15.

Etaient présents

- Jacques GORY, Président,
- Jean-Louis PÉRIÉ, Trésorier,
- Simone BRUEL, Secrétaire,
- Francine DUMOND, Secrétaire adjointe,
- Sylvie CHRISTOPHE, représentant Alain LAGARDE,
- Gérard LAGARDE, Administrateur,
- Colette COMBES, Administrateur,
- Pierre DIEDERICHS, Administrateur,
- Françoise CHANUT, Administrateur,
- André CHANONAT, Administrateur,
- Guy VALERIE, Administrateur,
- Laurence LAMY, Directrice,
- Aurélie FERNANDES, Chargée de missions.

Etaient excusés

- Marie-Françoise SALIES KRAUS, Vice-présidente,
- François GAUTIER, Administrateur,
- Alain LAGARDE, Administrateur,
- Laurence PHILIPPOT-DEMAILLY, Administrateur,
- Brigitte ACKERMANN, Administrateur,
- Gilbert BEAUBATIE, Administrateur.

Etait absente

- Ginesa PINA, Administrateur.

Ordre du jour

- **Validation des deux procès-verbaux des conseils d'administration du 9 décembre 2010 et du 17 janvier 2011,**
- **Approbation du budget prévisionnel 2011,**
- **Questions diverses.**

1. Validation des deux procès-verbaux des Conseils d'Administration du 9 décembre 2010 et du 17 janvier 2011

Jacques GORY informe les administrateurs que le procès verbal du conseil d'administration du 9 décembre 2010 a été envoyé par courrier postal, annexé à la convocation du conseil d'administration du 7 février 2011.

Aurélie FERNANDES remet à l'ensemble des administrateurs le procès verbal du conseil d'administration du 17 janvier pour lecture avant mise au vote.

Approuvé à l'unanimité

2. Approbation du budget prévisionnel 2011

Document annexé

Jacques GORY sollicite Laurence LAMY pour donner lecture du budget prévisionnel 2011. Suite à la demande du conseil d'administration du 17 janvier, Laurence LAMY informe les administrateurs que la demande de subvention auprès de la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze a été modifiée. Elle s'élève à hauteur de 10 000 € dans le cadre de l'opération *Nuits de Nacre* et non 5000€ comme mentionné dans la première mouture. Le Président met au vote le budget prévisionnel 2011.

Approuvé à l'unanimité

3. Questions diverses

– Rencontre avec l'association des Commerçants du Trech

Le 1^{er} février, L. LAMY et A. FERNANDES ont rencontré deux commerçantes du quartier du Trech à leur demande. Céline FERNANDEZ, service économique de la Ville de Tulle était également présente lors de cette réunion.

L'association des commerçants du Trech a exposé sa volonté de s'impliquer et de s'intégrer davantage dans le dispositif du festival des Nuits de Nacre. Le quartier du Trech (partie haute) évolue et se métamorphose avec l'accueil de nouveaux commerçants et artisans.

L'association des commerçants va se réunir prochainement et proposer des actions de communication, en lien avec le festival 2011, telles que :

- la mise en valeur des vitrines (pour faire suite à l'opération menée en 2010), renforcée par un parcours découverte des vitrines des différents quartiers de la ville
- la mise en place d'une voire deux nocturnes des commerces autour de la Cathédrale,
- l'organisation d'une animation sur la place Paul Delvecchio (...).

L'ensemble de ces actions pourrait être relayé par la réalisation d'une plaquette de communication et sur le site Internet de la Cité de l'accordéon et de la Ville.

La Cité de l'Accordéon souligne et encourage l'initiative des commerçants. Elle rencontrera de son côté les responsables d'association ou de quartier de Souilhac et Avenue V. Hugo pour espérer une opération commune à tous.

Approuvé à l'unanimité

– La Rotonde / Nuits de Nacre 2010

L. LAMY rappelle aux administrateurs que le bar/brasserie *La Rotonde* n'a pas réglé, à ce jour, la facture relative à sa participation au festival des Nuits de Nacre 2010.

Rappel du montant total dû : 1291,68 €.

L. LAMY sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'aller rencontrer Laurent et Lydie MERCIER avant de mettre en place une procédure de mise en demeure et huissier, à l'égard de l'établissement.

Jean-Louis LICCARDI se propose pour rencontrer les gérants.

Une copie de la facture sera adressée à Jean-Louis à l'issue de la réunion.

Approuvé à l'unanimité

– Poste Hélène CHEZE-PARBAUD

Document annexé

L. LAMY rappelle aux administrateurs le transfert d'Hélène CHEZE-PARBAUD, agent du Pôle Accordéons/Armes au Musée des Armes depuis le 18 janvier 2010 et la transformation de la mise à disposition de la ville de Tulle à hauteur de 15% du temps de travail.

Les missions de mise à disposition de l'agent sur la Cité de l'Accordéon ont été modifiées et notifiées dans la fiche de poste.

Approuvé à l'unanimité

- Office de Tourisme Intercommunal Tulle et Cœur de Corrèze (OTI)

Guy Valérie propose aux administrateurs qu'Anne BESTAULT, Directrice de l'OTI représente le poste d'administrateur titulaire au sein de la Cité de l'Accordéon.

Approuvé à l'unanimité

D'autre part, le point d'accueil de l'OT de Tulle sera transféré dans les anciens locaux du magasin Orange, place Jean Tavé. Cette nouvelle installation sera opérationnelle fin avril / début mai 2011.

Fait à TULLE, le 18 février 2011

Signé par Simone BRUEL,
Secrétaire.